

Bretagne, Morbihan, Noyal-Pontivy, Kerihoué

Rapport de diagnostic

sous la direction de

Claire Baillieu

Inrap Grand Ouest

Janvier 2022

Bretagne, Morbihan, Noyal-Pontivy, Kerihoué

Rapport de diagnostic

sous la direction de

Claire Baillieu

avec la collaboration de

Eric Pierre

Inrap Grand Ouest

37, rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Janvier 2022

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet de diagnostic
20	Arrêté de désignation
21	Cadastre

Résultats

24	1. Présentation de l'opération archéologique
24	1.1 Raisons et objectifs de l'intervention.
24	1.2 Cadre géographique et géologique.
25	1.3 Contexte archéologique et historique environnant
27	1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre
28	2. Présentation des données archéologiques
29	2.1 Les traces du paysage récent
33	3. Conclusion
34	4. Bibliographie
34	5. Liste des figures

Résultats

38	Inventaire des faits
39	Inventaire des photos



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Noyal-Pontivy

Adresse ou lieu-dit
Kerihoué

Codes

code INSEE
56151

Numéro de dossier Patriarche
—

Numéro de l'entité archéologique
—

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x (L93/CC48): 1260 287
y (L93/CC48): 7 221 350
z (NGF): 120 m NGF

Références cadastrales

Commune
Noyal-Pontivy

Année
2022

Section(s) et parcelle(s)
XA 16

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Thierry Le Piouff

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2021-281

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2021-420

Référence du projet Inrap
D139720

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SARL Le Piouff Travaux Agricoles
Kerihoué
56920 Noyal-Pontivy

Nature de l'aménagement

Bâtiments agricoles

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Claire Baillieu, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

10 et 11/01/2022

Emprise diagnostic

Emprise prescrite
3866 m²

Emprise diagnostiquée
519 m² (13,5%)

Niveau d'apparition des vestiges
entre 0,40 et 0,70 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fossé
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Adjoint du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charier	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Réalisation de l'opération
Eric Pierre, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Suivi du diagnostic, relevés, photos
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Levés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Rédaction, DAO
Patrick Pihuit, Inrap	Dessinateur	Infographie, DAO, PAO
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Traitement des levés topographiques

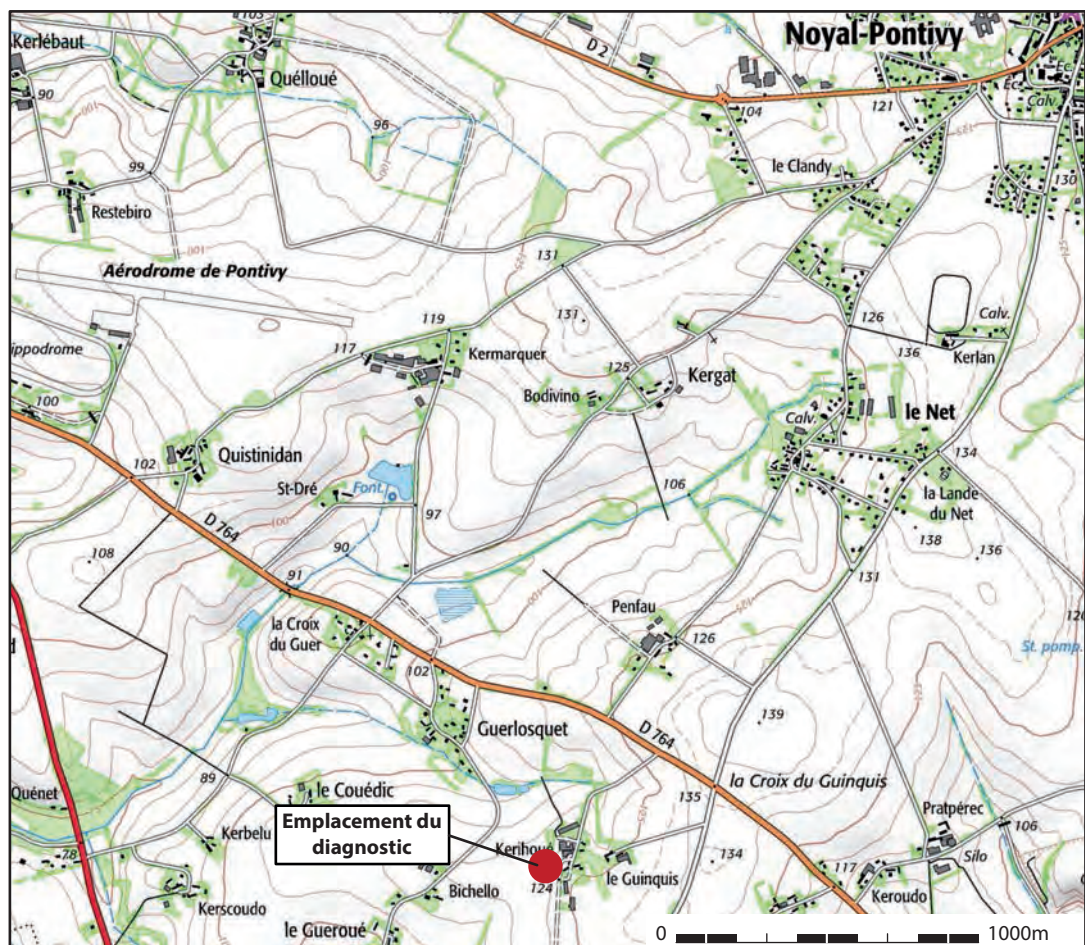
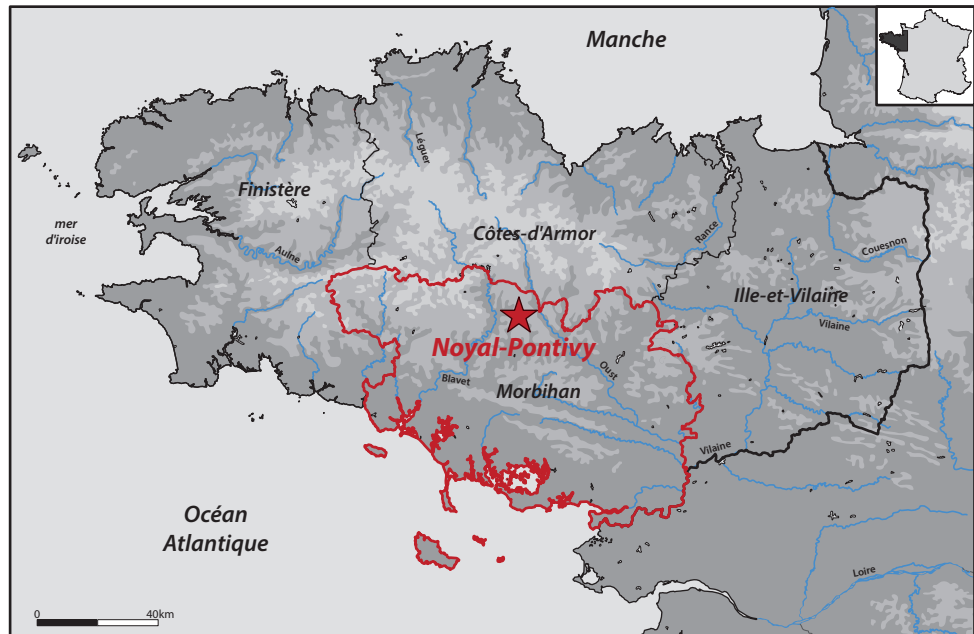
Notice scientifique

Le diagnostic, mené les 10 et 11 janvier 2022 à Noyal-Pontivy au lieu-dit de Kerihoué a concerné une parcelle de près de 4000 m² attenante à une exploitation agricole. Cette opération avait été prescrite suite à la découverte sur la parcelle sur laquelle seront construits de nouveaux hangars agricoles, de plusieurs dizaines de haches à douille de type armoricain attribuables au premier âge du Fer. Si dans un premier temps une partie des haches avait été exhumée par le propriétaire lors de labours, d'autres avaient pu être mises au jour après une prospection systématique de la parcelle puis un sondage ayant permis de localiser le dépôt originel de celles-ci. Par ailleurs les prospections aériennes menées par Patrick Nass dans ce secteur avaient montré une densité des occupations notamment durant la protohistoire récente. On pouvait donc à juste titre estimer qu'une occupation du premier âge du Fer soit associée au dépôt de haches. Nous n'avons détecté au cours de cette évaluation aucune trace d'un tel site. Les seuls vestiges découverts sont ceux qui témoignent du parcellaire rural d'époque moderne tel qu'il se présentait avant le remembrement agricole, pratiqué ici de manière radicale.

État du site

Sur un terrain quasiment légèrement en pente, situé à environ 120 m NGF, les structures apparaissent entre 0,4 et 0,7 m sous le niveau de sol actuel. Dans les cinq tranchées qui ont été faites, aucun sondage profond n'a été réalisé. Les cinq tranchées ont été rebouchées à l'issue du diagnostic.

Localisation de l'opération



Carte Archéologique Nationale,
© MMC 2014 SCAN25°, © IGN 2011

1:25000

Arrêté de prescription



COURRIER REÇU LE
3756
INRAP GO

D139720

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84 59 00
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr
Réf. : 2021/AMF/VC/343

Rennes, le 6 juillet 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : NOYAL-PONTIVY(56)
Kerihoué

PJ : arrêté n° 2021-281


Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

SARL LE PIOUF Travaux Agricoles
KERIHOUE
56920 NOYAL-PONTIVY

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie


Yves MENEZ



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

COURRIER REÇU LE
37/06
2021
INRAP GO

Arrêté n° 2021-281 du 6 juillet 2021

ARRÊTÉ n° 2021-281 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 05615121X0025 déposé par la SARL LE PIOUSSE Travaux Agricoles relatif au projet de construction de deux hangars agricoles à Kerihoué commune de NOYAL-PONTIVY (56), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 15 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet est situé à proximité immédiate d'un site protohistorique ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : MORBIHAN
Commune : NOYAL-PONTIVY
Lieu-dit : Kerihoué
Cadastre : section : XA parcelle : 16

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 4 000 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SARL LE PIOUFF Travaux Agricoles, Monsieur Thierry Le Piouff, au CD 56 et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 6 juillet 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie


Yves MENEZ

Destinataires :
SARL LE PIOUF Travaux Agricoles, Kerihoué - 56920 NOYAL-PONTIVY
Pontivy communauté
INRAP
CD56

Copie :
Préfecture du Morbihan
Commune de NOYAL-PONTIVY



**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2021-281
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne
Département :	MORBIHAN
Commune :	NOYAL-PONTIVY
Lieu-dit :	Kerihoué
Cadastre :	section : XA parcelle : 16
pétitionnaire: SARL LE PIOUFF Travaux Agricoles	

Emprise du diagnostic archéologique : 4 000 m²

Contexte archéologique :

La demande de permis de construire concerne la construction de deux hangars agricoles situés à proximité (environ 150 m) d'un site protohistorique qui a livré des dépôts de haches à douille ainsi que l'amorce d'un fossé et un trou de poteau dans le sondage ouvert après la découverte des haches (rapport de sondage 2009 par Muriel Fily). L'éventualité pour que des vestiges associés à cette occupation protohistorique puisse être conservés dans l'emprise du projet est donc forte. En conséquence une opération de diagnostic sera réalisée avant travaux.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.
Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat).

Compte tenu du contexte, et dans l'éventualité où des structures apparaîtraient dans les tranchées de diagnostic, il sera procédé à l'ouverture des larges fenêtres afin de permettre une exploration complète des anomalies afin de les caractériser et les dater durant cette opération de diagnostic.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 6 juillet 2021

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ



Projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D139720
NOYAL-PONTIVY (56), KERIHOUÉ

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Noyal-Pontivy		
Lieu-dit	KERIHOUÉ		
Cadastre	Noyal-Pontivy : XA 16		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-281	09-07-2021	4000 m ²	13/07/2021	06/09/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-281, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	1 jour
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique + Lithique)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	5 jours	A déterminer ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER RECU LE

6480

INRAP GO

Arrêté n° 2021-440 du 7 décembre 2021

**Arrêté n° 2021-440 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-281**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-281 du 6 juillet 2021 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à NOYAL-PONTIVY, Kerihoué (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

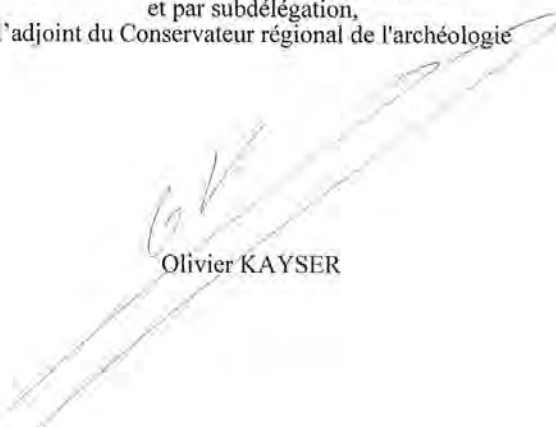
ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Claire BAILLIEU (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-281, n° d'opération : 6082.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Claire BAILLIEU.

Fait à Rennes, le 7 décembre 2021

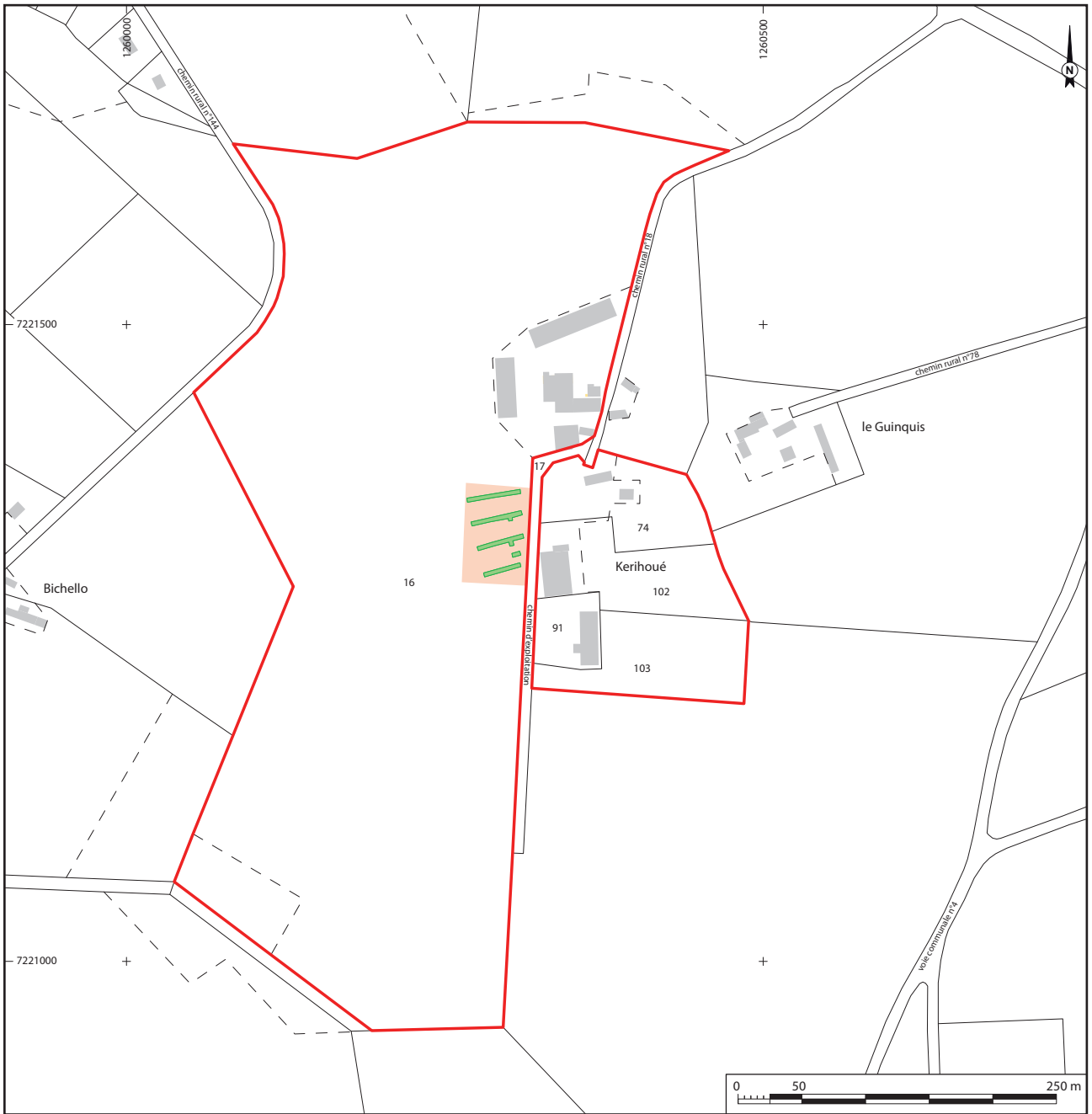
Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Claire BAILLIEU

Copie :
Inrap
Commune de Noyal-Pontivy

Cadastre



II. Résultats

1. Présentation de l'opération archéologique

1. 1 Raisons et objectifs de l'intervention.

Le projet de construire deux nouveaux hangars sur une exploitation agricole de Noyal-Pontivy au lieu-dit de Kerihoué a conduit le Service régional de l'archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic archéologique sur la parcelle impactée par les futurs travaux dans la mesure où ceux-ci pourraient porter atteinte au patrimoine archéologique susceptible d'être présent sur le terrain. En effet les futurs hangars se situent sur une parcelle où a été découverte une centaine de haches à douille de l'âge du Fer. La présence de ce type de vestige méritait de vérifier l'existence d'une occupation contemporaine près de la découverte.

Les objectifs fixés par le SRA étaient donc de vérifier la présence de vestiges archéologiques sur cette emprise et si tel était le cas de caractériser leur nature, leur étendue et leur degré de conservation afin de déterminer le type de mesures dont ils pourraient faire l'objet.

1. 2 Cadre géographique et géologique.

Le terrain concerné par le présent diagnostic est localisé à Noyal-Pontivy (Morbihan), une commune située à quelques kilomètres à l'est de Pontivy. La parcelle diagnostiquée, d'une surface d'un peu moins de 4000 m² est attenante à une exploitation agricole installée au lieu-dit de Kérihoué, petit hameau qui se trouve à plus de 3 kilomètres au sud-ouest du bourg (*cf. supra* localisation).

Sur le plan topographique, le paysage aux alentours de Noyal-Pontivy est rythmé par de petits vallons et quelques collines. Pour ce qui concerne le diagnostic dont il est question ici, on est installé sur le versant ouest de l'une de ces collines qui émaillent le territoire, à environ 120 m NGF (**fig. 1**).

Fig. 1 Vue vers l'ouest depuis le diagnostic.



La carte géologique éditée par le BRGM (feuille n° 349 de Bubry au 1:50 000) indique que la parcelle se situe sur des terrains du briovérien caractérisé ici par un socle rocheux constitué de schiste, de siltite ou de grès (fig. 2). Sur le terrain nous avons constaté que la partie sommitale du substratum était très altérée étant donné sa nature argileuse. Environ 0,5 m de terre végétale recouvrait le substratum.

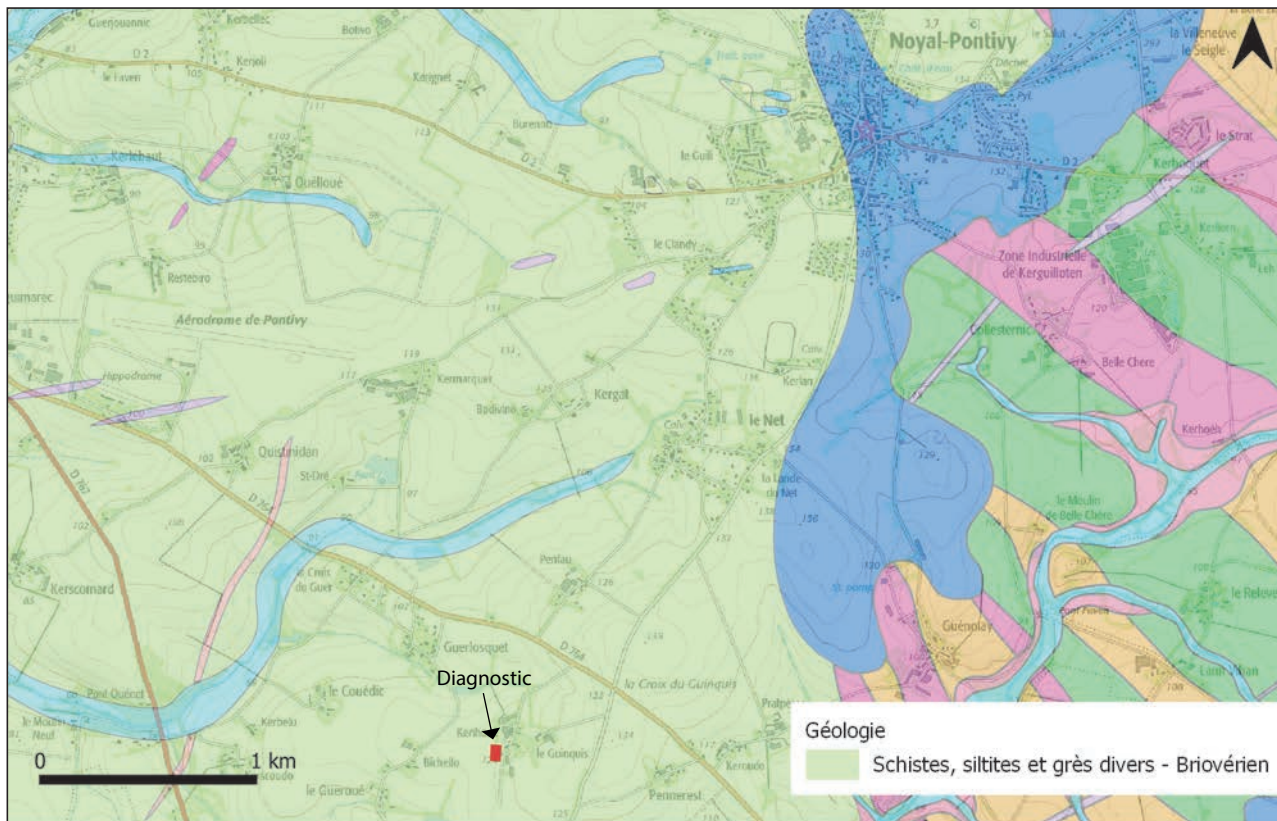


Fig. 2 Carte géologique aux environs de Noyal-Pontivy.

© BRGM

1.3 Contexte archéologique et historique environnant

La prescription de ce diagnostic a été motivée par la découverte de nombreuses haches à douille sur la parcelle sur laquelle porte le projet de construction de nouveaux hangars agricoles. En effet depuis le début des années 80, l'agriculteur exploitant ces terres a mis au jour lors de ses labours plusieurs haches ou fragments de hache métalliques. Alertée par ces découvertes récurrentes, Madame Claudine Bernard, prospectrice bénévole et titulaire d'une autorisation de prospection a entrepris en 2009 de prospecter les lieux avec un détecteur de métaux. Ce sont alors 46 nouvelles haches disséminées par les labours qui sont découvertes sur la parcelle.

Un sondage accordé à Madame Muriel Fily a donc été réalisé en mai 2009 afin de rechercher le dépôt originel dans lequel des haches en place seraient encore présentes (Fily 2009). Ce sondage de 160 m² a été entrepris là où les concentrations de haches étaient les plus importantes (fig.3, n°1). Il se situe à moins de 100 m au nord-ouest du présent diagnostic. Lors de ce sondage 47 nouvelles haches ont ainsi été mises au jour dont 15 encore en place dans le dépôt originel. Toutes ces haches sont des haches à douille de type armoricain que l'on date du premier âge du Fer.

En plus cette découverte, on recense dans les environs de la parcelle diagnostiquée quelques sites archéologiques répertoriés à la carte archéologique du ministère de la Culture. Ceux-ci sont tous connus grâce

aux prospections aériennes menées par Patrick Naas depuis plusieurs années (Naas 2015) (fig. 3). Si quasiment tous ces sites sont datés de l'âge du Bronze ou du Fer, il faut toutefois garder à l'esprit qu'il convient d'être prudent quant à ces datations concernant des sites qui n'ont pas été documentés par une fouille. Pour autant nous nous appuyons sur les datations proposées par Patrick Naas.

Des tumulus datés de l'âge du Bronze ont ainsi été repérés à environ 1 km de distance, l'un à la croix de Guinois (n°2), et cinq autres formant ainsi une nécropole au Guinois (n°3). Tout près de ceux-ci, un enclos probablement en partie contemporain a été identifié (n°4). Un peu plus au nord, un second enclos a également été détecté (n°5).

Concernant l'âge du Fer, quelques sites d'habitat enclos sont connus : un enclos dans le secteur déjà mentionné de la croix de Guinois (n°6), un deuxième au niveau du hameau de Pennerest (n°7), un également identifié au Guinois (n°8), et enfin deux derniers au sud de l'emprise qui nous intéresse ici, l'un à Goëhnaliguen (n°9) et l'autre un peu plus à l'est (n°10). Des fossés parcelaires ont été repérés au nord vers le Guerlosquet (n°11) ainsi qu'au Guinois (n°12). Enfin, une voie mentionnée comme datant de cette époque a été repérée entre les hameaux du Guinois et du Pennerest (n°13).

Pour finir, un enclos attribué à l'Antiquité a été localisé dans le secteur de Keroudo (n°14).

On le voit, ces prospections aériennes menées de manière systématique dans cette partie de la Bretagne ont montré que ce secteur a été largement occupé au cours des temps notamment lors de la protohistoire récente.

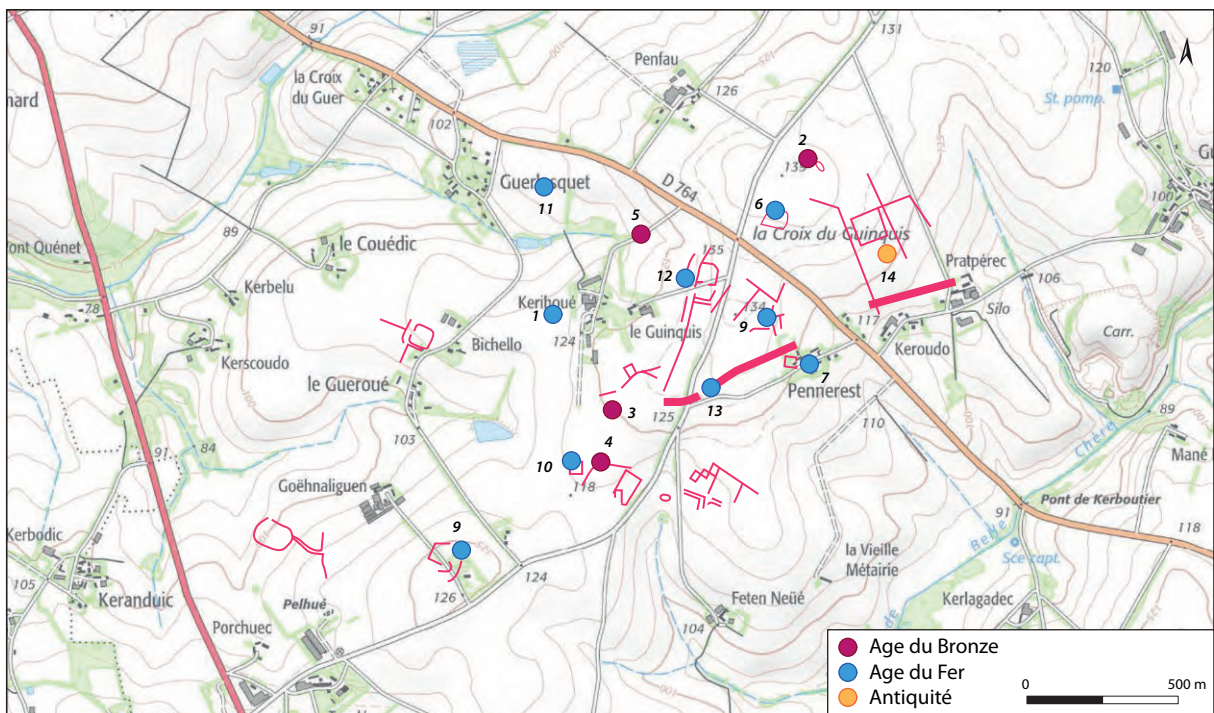


Fig. 3 Carte des sites archéologiques dans les environs proches du diagnostic sur fond de carte IGN avec mentions des découvertes faites en prospection aérienne.

1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre

L'opération a mobilisé la présence de deux archéologues de l'Inrap durant 2 jours, les 10 et 11 janvier 2022.

Quatre tranchées et une vignette ont été réalisées avec une pelle à chenilles de 20 tonnes munie d'un godet lisse de 3 mètres. Les sondages ont consisté à retirer à la pelle mécanique les niveaux de terre végétale masquant les structures archéologiques. Elles apparaissaient ainsi entre 0,4 m et 0,7 m sous le sol actuel. Ce décapage s'est fait par passe fine dans le but de détecter aisément tout élément archéologique. Chaque tranchée a été numérotée ainsi que chaque structure mise au jour. Les tranchées ont également été relevées manuellement lorsqu'elles présentaient des vestiges archéologiques. En complément la cellule topographique de l'Inrap a fait un relevé des ouvertures et des structures.

Un échantillon de structures a été fouillé mécaniquement ou manuellement afin de vérifier leur nature archéologique et de renseigner au mieux ces structures à l'aide de coupe. Elles ont toutes été relevées à l'échelle 1/20e et photographiées. Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché.

2. Présentation des données archéologiques

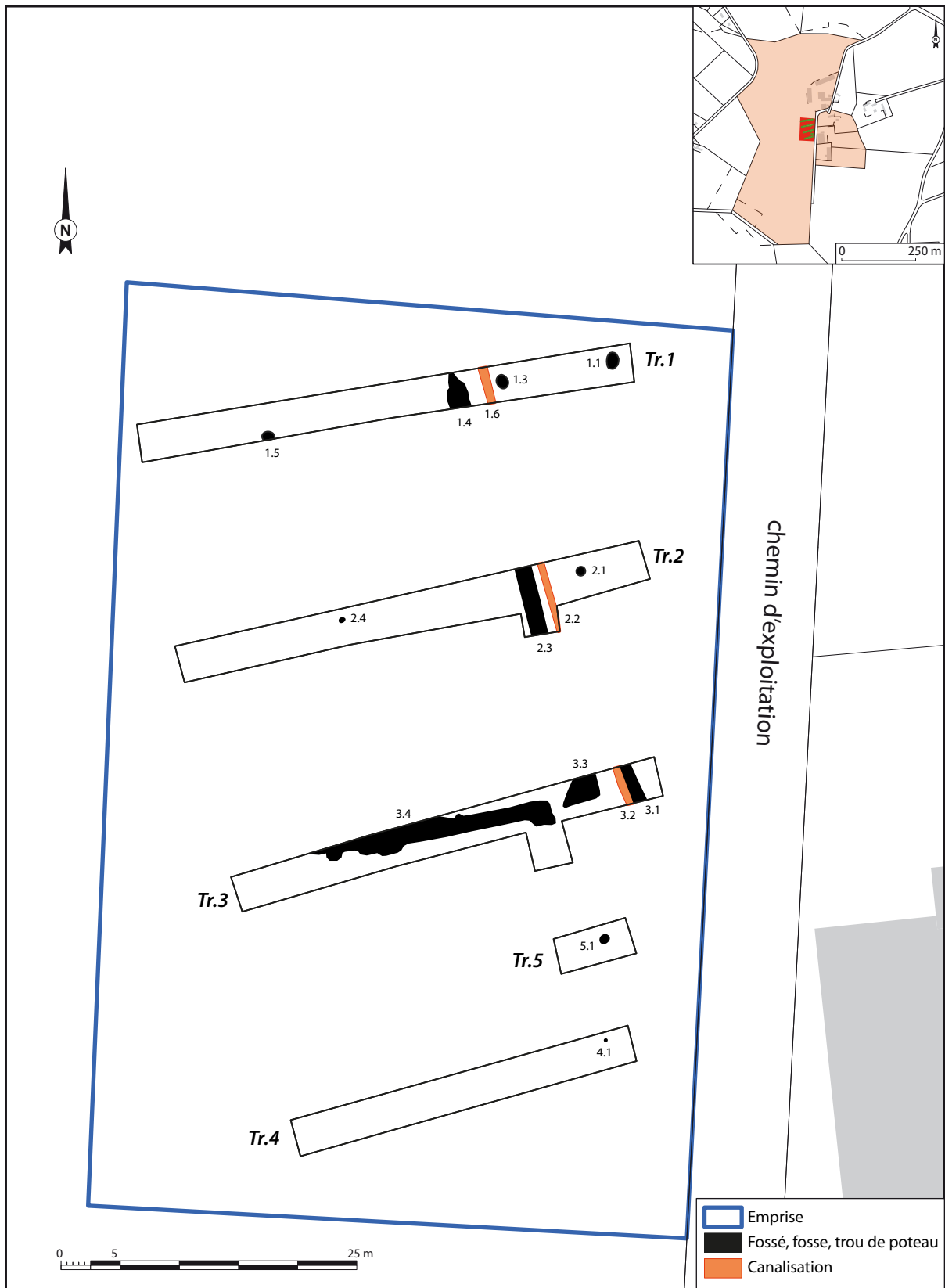


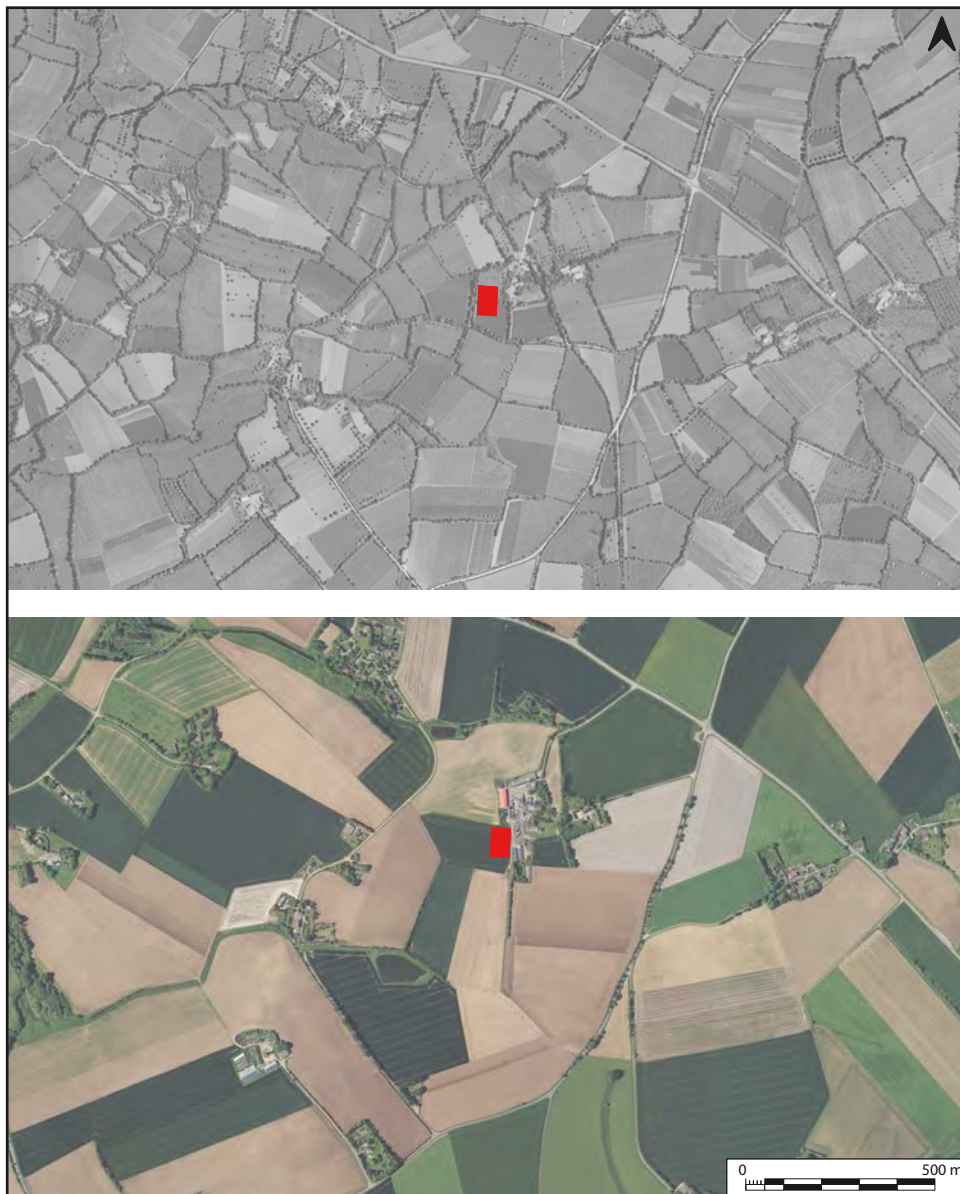
Fig. 4 Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/600.

2.1 Les traces du paysage récent

Nous avons détecté au cours de cette évaluation des traces de l'activité liée à la ferme attenante à la parcelle diagnostiquée. Les faits 1.1 et 1.3 sont en effet les témoins de l'enfouissement de carcasse de vache tandis que les faits 1.6, 2.2 et 3.2 sont la trace du passage d'une canalisation enterrée (fig. 4).

Par ailleurs certains vestiges sont les marques du paysage récent antérieur au remembrement agricole organisé dans les années 60. Si aujourd'hui le paysage est marqué par de grands champs ouverts voués à la culture, les photos aériennes des années 50 montrent un espace beaucoup plus cloisonné. Bien que cela soit commun en Bretagne, il est frappant de constater ici que le changement de paysage fut radical (fig. 5). Notons d'ailleurs que seul le recours aux photos aériennes des années 50 a rendu possible le géo-référencement du cadastre napoléonien tant les parcelles actuelles sont étrangères à celles du 19^{ème} siècle.

Fig. 5 Comparaison entre le paysage des années 50 et le paysage actuel à partir de photos aériennes. Les échelles sont les mêmes sur les deux clichés.



Pour ce qui est des vestiges d'une organisation parcellaire antérieure aux années 60, nous avons donc mis au jour deux fossés perpendiculaires l'un à l'autre.

Il s'agit d'une part du fossé représenté par les faits 1.4, 2.3 et 3.3 et d'autre part du fossé caractérisé par le fait 3.4. Ces deux éléments sont visibles sur le cadastre napoléonien (fig. 6).

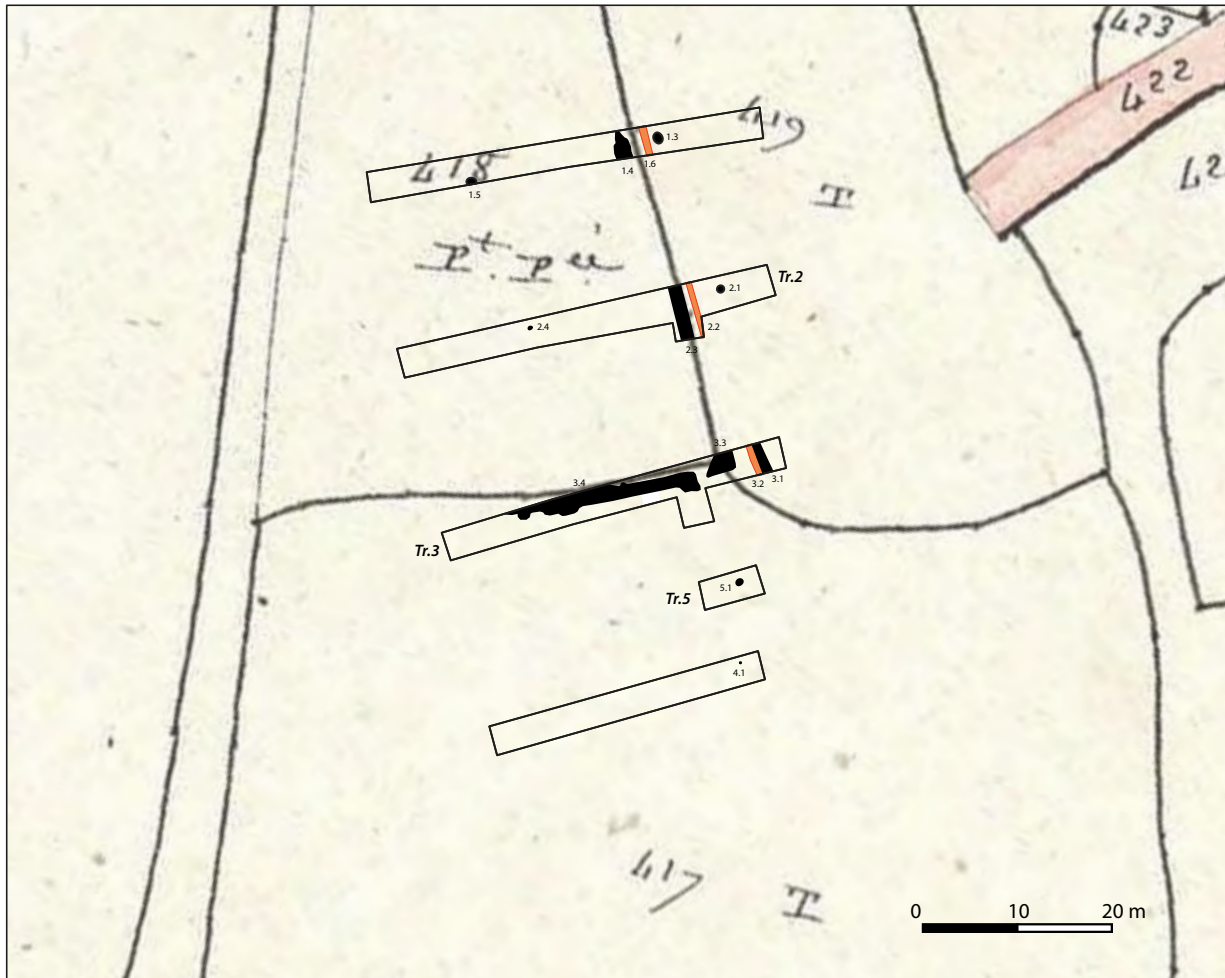


Fig. 6 Emplacement du diagnostic et plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien (section R du Couédic, 2ème feuille).

Le premier fossé orienté peu ou prou Nord/Sud s'élargit vers le sud puisqu'il est large de 0,6 à 1,6 m dans la tranchée 1 (fig. 7), 1,5 m dans la tranchée 2 et enfin près de 3 m dans la tranchée 3.

Le fossé 3.4, orienté Est/Ouest présentait une largeur de 1,3 m au niveau de son apparition et semblait marquer une inflexion. N'ayant pas été repéré dans la tranchée 4, nous avons ouvert une vignette (tranchée 5) afin de vérifier ou non sa présence. Nous avons pu finalement constater qu'il s'interrompait au bord de la tranchée 3 après avoir ouvert une petite extension à son niveau (fig. 8).

Fig. 7 Vue du fossé 1.4 en plan.**Fig. 8** Vue du fossé 3.4 en plan.

Ces deux fossés ont été sondés mécaniquement. Le premier sondage, effectué dans la tranchée 2, a permis de constater que le fossé orienté Nord/Sud n'était conservé que sur quelques centimètres. Le second sondage concernant le fossé 3.4 a montré que ce fossé était en réalité constitué de deux fossés limitrophes profonds d'environ 0,3 m chacun (fig. 9). Le comblement des deux fossés était sensiblement le même : un sédiment très argileux brun. Dans tous les cas il ne fait aucun doute que ces vestiges soient récents étant donné la nature de leur comblement et la découverte de fragments de fioles en verre quasi contemporaines.

Notons ici que nous avons également détecté la trace d'un fossé dans la tranchée 3 : il s'agit du fait 3.1. Large d'environ 1 m, il présentait le même comblement que les deux fossés évoqués précédemment. Étant donné son orientation semblable au fossé voisin caractérisé par les faits 1.4, 2.3 et 3.3, nous avons estimé qu'il devait lui aussi participer à un quelconque découpage agricole.

En plus de ces fossés, quelques creusements ont été détectés. Il s'agit des

faits 1.5, 2.1, 2.4, 4.1 et 5.1. Hormis le fait 1.5 qui semblait douteux, tous ont été fouillés manuellement. Les faits 2.4 et 4.1 correspondaient à deux petites structures circulaires très arasées (**fig. 10a**), le fait 2.1 était plus conséquent avec un diamètre de 0,7 m et une profondeur de 0,2 m (**fig. 10b**). Enfin le fait 5.1, de 0,9 m de long et 0,7 m de large présentait des pierres de quartz dans son comblement en plus d'un sédiment brun argileux (**fig. 10c**).

Toutes ces structures nous ont semblé récentes. D'abord elles n'ont livré aucun mobilier, puis leur comblement, de par sa nature et son aspect, un sédiment argileux brun homogène, semblait moderne voire récent. Il est donc fort probable qu'elles soient la trace de plantations ou d'autres aménagements contemporains effectués aux abords de la ferme.

Fig. 9 Vue de la coupe du fossé 3.4.



Fig. 10 Vue des coupes des faits 2.4 (a), 2.1 (b) et 5.1 (c).



3. Conclusion

Le diagnostic, mené à Noyal-Pontivy au lieu-dit de Kérihoué sur une surface de près de 4000 m², avait été prescrit suite à la découverte, à l'emplacement même du projet, de plusieurs dizaines de haches à douille de type armoricain attribuable au premier âge du Fer. Si dans un premier temps une partie des haches avait été exhumée par le propriétaire lors de labours, d'autres avaient pu être mises au jour après une prospection systématique de la parcelle puis à l'occasion d'un sondage ayant permis de localiser le dépôt originel de celles-ci. Par ailleurs les prospections aériennes menées par Patrick Nass dans ce secteur avaient montré une densité des occupations notamment durant la protohistoire récente. On pouvait donc à juste titre estimer qu'une occupation du premier âge du Fer soit associée au dépôt de haches. Nous n'avons détecté au cours de cette évaluation aucune trace d'un tel site. Les seuls vestiges découverts sont ceux qui témoignent du parcellaire rural d'époque moderne tel qu'il apparaissait avant le remembrement agricole des années 60 pratiqué ici de manière radicale.

4. Bibliographie

Sources cartographiques :

Archives départementales du Morbihan
Cadastré de 1819, Noyal-Pontivy,
Section R dite du Couëdic, 2ème feuille.

Géoportail

www.geoportail.gouv.fr

Info terre

infoterre.brgm.fr/

Bibliographie générale :

Fily 2009

FILY (M.) - *Le dépôt de Kirouhé à Noyal-Pontivy (Morbihan) : Rapport de sondage sur le lieu de la découverte de haches à douille de type armoricain, Côtes-d'Armor, 2009.*

Le Maire, Peres 2019

LE MAIRE (M.) et PERES (T.) - *Les tumuli de l'âge du Bronze à l'est du Blavet dans le Morbihan, prospection inventaire thématique 2019.*

Naas 2015

NAAS (P.) - *Rapport de prospection diachronique de l'Oust et de la Vilaine (Morbihan) à la pointe du Raz (Finistère), DRAC Bretagne, Conseil général du Morbihan, 2015.*

5. Liste des figures

Fig. 1 Vue vers l'ouest depuis le diagnostic.	24
Fig. 2 Carte géologique aux environs de Noyal-Pontivy.	25
Fig. 3 Carte des sites archéologiques dans les environs proches du diagnostic sur fond de carte IGN avec mentions des découvertes faites en prospection aérienne.	26
Fig. 4 Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/600.	28
Fig. 5 Comparaison entre le paysage des années 50 et le paysage actuel à partir de photos aériennes. Les échelles sont les mêmes sur les deux clichés.	29
Fig. 6 Emplacement du diagnostic et plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien (section R du Couëdic, 2ème feuille).	30
Fig. 7 Vue du fossé 1.4 en plan.	31
Fig. 8 Vue du fossé 3.4 en plan.	31
Fig. 9 Vue de la coupe du fossé 3.4.	32
Fig. 10 Vue des coupes des faits 2.4 (a), 2.1 (b) et 5.1 (c).	32

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits

TR	Fait	Type	Comblement	Mobilier/ Datation	Niveau d'apparition	Dimensions (L x l, diam)	Prof.	Sondage
1	1-1	fosse	Limon argileux brun, os de vache		0,5	1,5 x 1		
	1-2	annulé						
	1-3	fosse	Limon argileux brun, os de vache		0,4	1,1 x 0,9		
	1-4	fossé	Sédiment argileux brun, avec quelques cailloux de quartz et plaquettes de schiste		0,45	De 0,6 à 1,6		
	1-5	fosse	Sédiment argileux brun, avec quelques cailloux de quartz et plaquettes de schiste		0,45	1 x 0,7		
	1-6	canalisation	schiste remanié		0,4	0,5		
2	2-1	TP	Limon brun mêlé de poches de loess		0,4	0,72	0,2	manuel
	2-2	canalisation	schiste remanié		0,4	0,5		manuel
	2-3	fossé	Sédiment argileux brun, avec quelques cailloux de quartz et plaquettes de schiste		0,4	1,5	0,1	mécanique
	2-4	TP	Sédiment argileux brun, avec quelques plaquettes de schiste		0,4	0,65 x 0,45	0,05	manuel
3	3-1	fossé	Sédiment argileux brun, avec quelques cailloux de quartz et plaquettes de schiste		0,4	1 à 1,2		
	3-2	canalisation	schiste remanié		0,4	0,5		
	3-3	fossé	Sédiment argileux brun, avec quelques cailloux de quartz et plaquettes de schiste		0,4	2 à 3,2		
	3-4	fossé	Sédiment argileux brun, avec plaquettes de schiste	fioles en verre/contemporain	0,4	1,3	0,3	mécanique
4	4-1	TP	Sédiment argileux brun, avec quelques plaquettes de schiste		0,7	0,38 x 0,3	0,15	manuel
5	5-1	fosse	Sédiment argileux brun, avec blocs de quartz		0,45	0,9 x 0,7	0,22	manuel

Inventaire des photos

N° de photo	Description
Noyal_Pontivy1	Vue générale du diagnostic
Noyal_Pontivy2	Vue générale du diagnostic
Noyal_Pontivy3	Vue générale, tranchée 1
Noyal_Pontivy4	Vue générale, tranchée 2
Noyal_Pontivy5	Vue générale, tranchée 3
Noyal_Pontivy6	Vue générale, tranchée 4
Noyal_Pontivy7	Fait 1.4
Noyal_Pontivy8	Fait 2.1 avant fouille
Noyal_Pontivy9	Fait 2.1 après fouille
Noyal_Pontivy10	Fait 2.4 avant fouille
Noyal_Pontivy11	Fait 2.4 après fouille
Noyal_Pontivy12	Fait 2.3, coupe
Noyal_Pontivy13	Fait 2.3, coupe
Noyal_Pontivy14	Fait 3.4, plan
Noyal_Pontivy15	Fait 3.4, plan
Noyal_Pontivy16	Fait 3.4 après extension
Noyal_Pontivy17	Fait 3.4, coupe
Noyal_Pontivy18	Fait 5.1 avant fouille
Noyal_Pontivy19	Fait 5,1 après fouille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Epoque coteremporaine

Sujets et thèmes

Fossé

Le diagnostic, mené les 10 et 11 janvier 2022 à Noyal-Pontivy au lieu-dit de Kerihoué a concerné une parcelle de près de 4000 m² attenante à une exploitation agricole. Cette opération avait été prescrite suite à la découverte sur la parcelle sur laquelle seront construits de nouveaux hangars agricoles, de plusieurs dizaines de haches à douille de type armoricain attribuables au premier âge du Fer. Si dans un premier temps une partie des haches avait été exhumée par le propriétaire lors de labours, d'autres avaient pu être mises au jour après une prospection systématique de la parcelle puis un sondage ayant permis de localiser le dépôt originel de celles-ci. Par ailleurs les prospections aériennes menées par Patrick Nass dans ce secteur avaient montré une densité des occupations notamment durant la protohistoire récente. On pouvait donc à juste titre estimer qu'une occupation du premier âge du Fer soit associée au dépôt de haches. Nous n'avons détecté au cours de cette évaluation aucune trace d'un tel site. Les seuls vestiges découverts sont ceux qui témoignent du parcellaire rural d'époque moderne tel qu'il se présentait avant le remembrement agricole, pratiqué ici de manière radicale.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné

www.inrap.fr